



BTS GESTION DE LA PME (GPME)



Les attendus du BTS

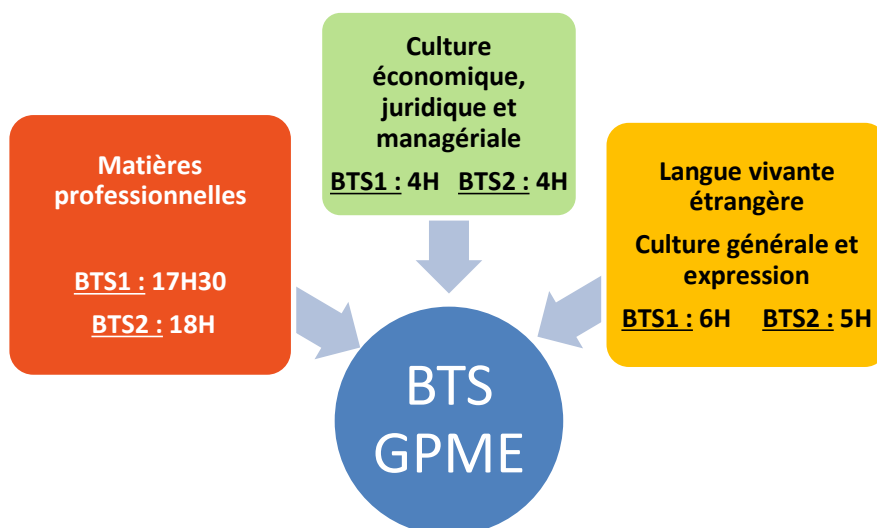
- S'intéresser au management et à l'environnement économique et juridique des entreprises
- Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale
- Disposer de compétences relationnelles propres aux activités de gestion de la PME
- Disposer de compétences pour travailler en équipe
- Disposer de compétences techniques et calculatoires pour traiter des données de gestion
- Avoir la capacité d'évoluer dans des environnements numériques

L'objectif de la formation

Le titulaire du BTS GPME est un collaborateur de la direction d'une petite ou moyenne entreprise. Son travail consiste en une coopération directe avec le dirigeant. Son rôle est un rôle de gestionnaire généraliste nécessitant une forte polyvalence au niveau administratif, commercial et de gestion. Cette polyvalence se fonde sur la capacité à prendre en charge des dossiers variés nécessitant une compréhension globale de l'entreprise. Il comporte une composante communicationnelle importante. Ce BTS permet une insertion professionnelle rapide dans une PME ou la poursuite d'études.

Le contenu de la formation

Les deux tiers des enseignements sont consacrés aux enseignements professionnels. En formation initiale, les pôles d'enseignement et leurs volumes horaires hebdomadaires en 1ère année (BTS1) et en 2ème année (BTS2) sont :



Les enseignements professionnels sont regroupés en quatre domaines d'activité

- **Gérer la relation avec les clients et les fournisseurs de la PME**
- **Participer à la gestion des risques ;**
- **Gérer le personnel et contribuer à la gestion des ressources humaines de la PME ;**
- **Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME**

L'enseignement de communication est proposé afin de construire les compétences de communication systématiquement attendues quel que soit le domaine d'activité.

La formation intègre la pratique systématique d'outils bureautiques et informatiques.

En lien avec l'entreprise : 12 semaines de stage sur les deux années de formation et un atelier de professionnalisation

Après le BTS ?

➤ **Entrer dans la vie active**

Le titulaire du BTS GPME peut directement entrer dans la vie active.

Grâce à sa polyvalence, il dispose de compétences pour évoluer dans un large spectre de métiers et de responsabilités au sein d'une PME.

Il est le collaborateur direct du dirigeant ou d'un cadre dirigeant.

L'assistant dispose d'une autonomie et d'un champ de délégation plus ou moins étendus selon l'entreprise, le dirigeant et sa propre expérience. Son niveau de responsabilité peut s'enrichir au fil de son parcours professionnel.

L'assistant peut s'orienter à terme vers la reprise d'une PME

➤ **Poursuivre ses études**

- En licence professionnelle (ex : licence management et gestion des organisations)
- En licence générale : licence économie et management des ressources humaines
- En intégrant une classe prépa ATS (classe préparatoire adaptée aux techniciens supérieurs) pour préparer des concours aux grandes écoles)
- En passant des concours par admission parallèle (concours passerelle, score-message) pour intégrer des écoles de commerce, de management ou de gestion
- En bachelor ex : Bachelor Global Business à l'ISP Fénelon